



Bulletin mensuel du maire Décembre 2025

Bonjour chers citoyennes et citoyens de la municipalité de Lac-Sainte-Marie. D'abord, j'aimerais profiter de l'occasion pour vous souhaiter une bonne année 2026 ! C'est avec plaisir que je partage ce deuxième bulletin du maire ayant pour but de vous fournir un aperçu des activités pour le mois de décembre 2025.

Lors de mon premier bulletin, je vous avais fait part des informations quant à la composition des divers comités administratifs auxquels participent vos élus de Lac-Sainte-Marie.

J'aimerais maintenant vous aviser quant aux divers comités consultatifs régionaux auxquels j'ai été nommé lors de l'assemblée des maires de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau du 10 décembre dernier. Chacun de ces comités consultatifs a pour objectif d'assurer le bon fonctionnement en matière d'examen des grandes questions qui relèvent de la compétence de la MRC. Ceux-ci formulent alors des recommandations au Conseil des maires pour prise de décision.



La participation des maires à ces comités est volontaire, la décision définitive en ce qui concerne quels élus participent à chaque comité reviens à la préfète de la MRCVG. Pour ma part, je tenais à m'assurer de faire rayonner le plus possible notre municipalité afin que nous puissions participer activement au développement des grands dossiers chapeautés par la MRCVG.

Ainsi donc, je profite de l'occasion pour communiquer les comités consultatifs MRCVG auxquels j'aurai le privilège de participer :

- ✓ Comité Administration générale
- ✓ Comité Sécurité publique – Protection policière et Sécurité incendie
- ✓ Comité Loisir et culture
- ✓ Comité FRR- Volet 3 (fonds régions et ruralité)
- ✓ Comité de l'aménagement du territoire (l'ensemble des maires de la MRCVG participent à ce comité)

- ✓ Comité Ad-hoc faune
- ✓ Comité Changement climatique
- ✓ Comité consultatif agricole

En plus de ces comités internes, je suis aussi délégué aux comités externes suivants :

- ✓ Comité du Pôle d'excellence en récrétourisme de l'Outaouais (PERO)
- ✓ Comité Connexion Fibre Picanoc inc.

Budget 2026

Vos nouveaux élus se sont mis au travail dès le tout début de leur nouveau mandat et plusieurs rencontres et heures de travail ont été investies pour terminer notre budget de 5M\$.

Pour l'année 2026, le taux de la taxe foncière augmentera de 0.0208\$ / 100\$ d'évaluation.

Les taux de la taxe foncière seront de :

- 0.4842\$ par 100\$ pour les évaluations résidentielles (2025 = 0.4634\$)
- 0.4744\$ par 100\$ pour les évaluations agricoles (2025 = 0.4540\$)
- 0.5769 par 100\$ pour les évaluations non résidentielles (2025 = 0.5532\$)

Malgré cette hausse, la municipalité de Lac-Sainte-Marie continue d'avoir le plus bas taux de taxe foncière de notre MRC.

Cette augmentation est nécessaire afin de nous permettre de continuer à offrir des services de qualité à nos citoyens tout en maintenant les investissements en infrastructures, et ce malgré le manque grandissant d'aides financières gouvernementales.

Hygiène du milieu – une tendance préoccupante...

Les services d'hygiène du milieu dans leur ensemble se retrouvent au troisième rang des dépenses, tout juste après les dépenses associées à l'administration générale. Les frais pour la collecte et l'élimination des matières résiduelles, entre autres, ne cessent d'augmenter; nous prévoyons une dépense de plus de 600 000\$ en 2026 pour ces deux services.

Nous devons tous **collectivement** fournir des efforts supplémentaires tant en quantité qu'en qualité pour recycler et composter davantage. Si nous espérons pouvoir maîtriser ces coûts grandissants, nous devons tous mettre la main à la pâte. Nous croyons que c'est par l'entremise d'une plus grande conscientisation et des gestes concrets que nous réussirons, dans un avenir rapproché, à réduire les charges élevées rattachées aux matières résiduelles. Chose certaine, **le statu quo n'est pas une option viable à long terme**. Si rien ne change, les frais reliés à la collecte et l'élimination des matières résiduelles et des boues septiques dépasseront nos capacités de payer.

Retour de la collecte des encombrants...

À la suite de plusieurs demandes, le conseil a pris la décision de réinstaurer la collecte des encombrants pour l'année 2026 – cependant, une nouvelle approche sera préconisée avec des règles spécifiques à suivre qui vous seront communiquées sous peu. Chose certaine, les coûts associés à ce service sont très élevés, nous devons donc trouver de nouvelles façons de faire afin de minimiser les impacts financiers.

La poursuite de ce service est donc entre vos mains. Soyez judicieux, prenez le temps de vous informer quant à quels encombrants peuvent être déposés gratuitement à un des Écocentres de la MRCVG.

Ce sur quoi le conseil travaillera dans les mois qui viennent

Je voulais aussi profiter de l'occasion pour vous informer quant à certains dossiers sur lesquels nous nous pencherons dans les prochains mois. Sachez qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais bien d'un aperçu;

- ✓ Achèvement des travaux reliés à la protection de l'île Morin et des milieux humides connexes;
- ✓ Discussion menant au développement d'une politique portant sur la gestion de la dette à long terme et des excédents accumulés;
- ✓ Création d'un comité portant sur l'aménagement du parc municipal;
- ✓ Discussion portant sur les demandes de subventions prioritaires;
- ✓ Planification de la campagne de conscientisation auprès des citoyens en ce qui concerne la protection et la gestion des marges riveraines;
- ✓ Communication portant sur les modalités révisées en ce qui concerne le programme de collecte des encombrants;
- ✓ Session de planification stratégique portant sur le développement à moyen et long terme de notre économie locale.

Implication citoyenne

Lors de mon premier bulletin du maire, j'ai insisté sur l'importance de l'implication citoyenne, et je me permets de réitérer à quel point cette implication est essentielle. Je crois sincèrement qu'une participation active de nos citoyens assurera que ceux-ci soient conscientisés et puissent bien comprendre les facteurs qui contribuent à la prise de décision de vos élus.

Je vous invite donc à prendre quelques minutes, lorsque vous en aurez l'occasion, pour consulter le site web de la municipalité afin de vous informer des dates des assemblées publiques du conseil.

Comme mentionné le mois dernier, afin de pouvoir fournir des réponses précises à toutes questions que vous pourriez avoir, nous vous suggérons de faire parvenir vos interrogations à la municipalité quelques jours avant la session du conseil, à l'adresse dg@lac-sainte-marie.com, afin que l'on puisse s'assurer de pouvoir vous fournir les informations recherchées lors de la période de questions, faute de quoi nous ferons le suivi avec vous pour fournir des réponses complètes dans un délai raisonnable.

Mot de la fin

Avant de conclure, je voulais profiter de l'occasion pour faire un petit rappel que le programme **Skions ensemble vers la réussite**, un programme ayant pour but d'encourager la réussite scolaire des enfants qui fréquentent notre école par l'entremise de l'activité physique et de plein air, débute cette semaine. Cela dit, **nous sommes toujours à la recherche de dons afin d'assurer la réussite de ce beau programme**. Si vous désirez contribuer, vous pouvez envoyer vos dons à la Municipalité de Lac-Sainte-Marie et un reçu à des fins fiscales vous sera remis. Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec Céline Gauthier à dg@lac-sainte-marie.com.

En terminant, j'espère que la période des fêtes vous a permis de passer du temps de qualité avec vos proches. À l'aube de l'année 2026, je vous souhaite sincèrement santé et prospérité, et j'espère avoir l'occasion de vous croiser dans les semaines et mois qui viendront.

Respectueusement!

Marc Beaudoin,
Maire, Lac-Sainte-Marie